

Département du Doubs	République Française FRAMBOUHANS
Nombre de membres en exercice: 14	Séance du 16 juillet 2024
Présents : 11	L'an deux mille vingt-quatre et le seize juillet l'assemblée régulièrement convoquée le 16 juillet 2024, s'est réunie sous la présidence de
Votants: 12	Sont présents: Franck VILLEMMAIN, Vanessa GUINCHARD, David CHATELAIN, Thomas TOURNIER, Véronique BARTHOULOT, Myriam CAILLE, Jean-Pierre CALI, Jérôme CHEVALIER, Sylvain LAURENT, Emilie OUDOT, David PRETRE
	Représentés: Franck DOMECH par Sylvain LAURENT
	Excuses: Charles MONNET, Ludovic LAMBERT
	Absents:
	Secrétaire de séance: Emilie OUDOT

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité, désigne Me Emilie OUDOT pour assurer les fonctions de secrétaire de séance.

M. le Maire appelle les membres du Conseil municipal à se prononcer sur le compte-rendu de la séance du 26 juin 2024. Aucune remarque n'est formulée. Le conseil municipal approuve, à l'unanimité de ses membres présents le compte-rendu de la séance du 26 juin 2024.

Objet : ATTRIBUTION DU LOGEMENT COMMUNAL N°1 au 05 GRANDE RUE - DE_2024_061

Monsieur l'adjoint en charge des bâtiments informe que Madame GUINCHARD Alix, locataire du logement n°1 situé au 05 Grande Rue, quittera l'appartement le 31 août 2024. Suite aux différentes demandes de location, Monsieur l'adjoint expose au Conseil municipal que l'attribution du logement a été effectuée en faveur de Monsieur Sylvain LAURENT.

Après délibération à l'unanimité, le Conseil Municipal valide cette décision et autorise Monsieur le Maire à signer le bail correspondant, à la date du 01 septembre 2024, et pour un loyer mensuel de 394.13 € auquel s'ajoute 120.00 € d'avance de charges. Il précise qu'une caution d'un montant de 394.13 € sera également demandée.

Objet : ACHAT D'UN TRACTEUR TONDEUSE POUR L'ASF - DE_2024_062

Monsieur le Maire informe le Conseil municipal d'un rendez-vous avec les membres du bureau de l'Association Sportive de Frambouhans. Monsieur le Maire rappelle que l'ASF gère l'entretien du Stade Serge PANNE avec du matériel qui lui appartient. Toutefois, les membres du club l'informent que le tracteur tondeuse est hors d'usage, et qu'ils ne peuvent entretenir le stade comme il se doit. Par ailleurs, ils demandent si la commune pourrait acquérir ce matériel au vu des contraintes budgétaires de l'association.

Au vu des efforts fournis ces derniers mois par l'association, par leur contribution à l'animation du village, Monsieur le Maire propose d'acquérir le tracteur tondeuse moyennant une participation financière de l'association à hauteur de 50 %, sachant que le devis de l'entreprise Moteurs Loisirs est de 5 250,00 € HT.

Après délibération à l'unanimité, le conseil municipal valide la proposition, un courrier sera envoyé à Monsieur le Président de l'association.

Objet : RESERVATION DE TERRAIN LOTISSEMENT "AUX ECHANGES" LOT N° 4 - DE_2024_063

Réservation 2025 :

Monsieur le Maire donne lecture du courrier de M Quentin GUYON reçu le 01 juillet 2024, qui souhaite réserver le lot n°4 du lotissement "Aux Echanges", composé des parcelles de terrain constructible, cadastrées sous les n° AB 492 et 497 pour 849 m² et situé 10 rue des Boutons d'Or 25140 Frambouhans.

- Lors de sa séance du 04 avril 2023 (délibération DE_2023_023), le Conseil municipal a validé le prix du terrain constructible des réservations 2025 à 80.00 € H.T. le m² soit 96.00 € T.T.C.

Le Conseil municipal à l'unanimité :

- décide de vendre le lot 4, terrain constructible, d'une superficie de 849 m², cadastrée AB 492 et AB 497, aux prix de 96 € T.T.C le m² hors frais de notaire à la charge des acquéreurs,
- charge Me Mylène Pumpel, notaire à Maîche, de rédiger cet acte,
- autorise le Maire à signer les actes notariés ainsi que toutes les pièces nécessaires pour la vente de ces parcelles.

Objet : VALIDATION DE DEVIS - TABLES - DE_2024_064

Monsieur l'adjoint en charge de la commission "Forêt - cadre de vie" propose de remplacer trois tables endommagées, de forme carrée, en bois, pour son aire de jeux et son aire de pique-nique en forêt.

Pour ce remplacement, Monsieur l'adjoint propose de retenir l'entreprise CHALLENGER (Valence 26000) pour un montant de 3 596.40 € HT.

De plus, pour son nouveau kiosque, actuellement sans mobilier, l'adjoint propose différents modèles de tables pour que ce lieu devienne une aire de pique-nique conviviale, idéalement placée à côté de l'aire de jeux. Le Conseil municipal valide donc 1 table de 2m40 et une table de 4m80, en bois.

Pour cet équipement, Monsieur l'adjoint propose de retenir l'entreprise PRETOT (Larians-Munans 70230) pour un montant de 1 529.57 € HT.

Après délibération à l'unanimité, le Conseil Municipal valide les devis et autorise Monsieur le Maire à signer l'ensemble des pièces afférentes à ce dossier.

La séance est levée à 20h30

Frambouhans, le 16/06/2024

La secrétaire de Séance

Emilie OUDOT

Affiché le 25.09.2024

Pour extrait conforme

Le Maire Franck VILLEMMAIN

